

REVUE DE PRESSE DU 17 MARS 2008

Gestion des bassins versants : aide confirmée

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a confirmé hier une augmentation de 15 millions de dollars des sommes consacrées au soutien à la gestion par bassin versant, au cours des cinq prochaines années. Cette annonce était déjà inscrite dans le budget provincial déposé jeudi dernier.

«Cette augmentation de 15 millions double les sommes consacrées à la gestion par bassin versant et démontre une fois de plus toute l'importance que notre gouvernement accorde à la protection de l'eau», a fait valoir Mme Beauchamp, au cours d'une conférence de presse tenue hier au Biodôme, à Montréal. Cet argent neuf permettra d'étendre l'approche de gestion par bassin versant à l'ensemble du Québec et consolidera l'aide accordée aux organismes de gestion.

«Une saine gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques ne peut se faire sans l'implication concrète de nos précieux partenaires que sont les organismes de bassin versant», a justement souligné la ministre. Mme Beauchamp a notamment cité en exemple la prolifération des algues bleues dans plusieurs cours d'eau de la province. Cette crise environnementale a selon elle mis en évidence le rôle important que peuvent jouer ces organisations dans la sensibilisation des citoyens.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017, le gouvernement du Québec a déjà entrepris, en concertation avec le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec, «une démarche de redécoupage du Québec méridional, en zones de gestion intégrée».

Mais malgré toutes les bonnes intentions, les Québécois doivent d'ores et déjà se préparer au retour des masses verdâtres et visqueuses cet été, a prévenu la ministre. «Nous allons revivre des périodes d'éclosions d'algues bleues, parce que ça prend des années pour changer la situation», a-t-elle expliqué. De nouveaux seuils d'alerte seront rendus publics bientôt afin de déterminer quand un cours d'eau doit être interdit à la baignade.

Line Beauchamp a profité de l'occasion pour rappeler la création du Bureau québécois des connaissances sur l'eau, doté d'une enveloppe de 13,5 millions sur cinq ans, qui «permettra notamment d'établir des partenariats financiers et scientifiques afin de parfaire les connaissances concernant cette ressource», selon ce que l'on peut lire dans le plan budgétaire déposé jeudi dernier. Les détails entourant cette nouvelle instance seront dévoilés prochainement. ([Le Devoir](#))

Dictée des Amériques - Les Québécois se distinguent

Samedi, 148 champions d'orthographe, provenant d'une cinquantaine de pays, étaient rassemblés à la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec pour participer à la finale internationale de la 15e Dictée des Amériques de Télé-Québec.

Les Québécois ont excellé. En effet, le Gaspésien, originaire du village Cap-d'Espoir à Percé, Clovis Roussy, a remporté l'or dans la catégorie junior. Le jeune homme de 15 ans n'a fait aucune faute.

Qui plus est, un autre Québécois a réussi un tel exploit dans la catégorie senior amateur. Il s'agit de Denis Giguère de Québec. Dans cette même catégorie, l'argent a été décerné à Ginette Dubé, également originaire de la vieille capitale, pour n'avoir fait qu'une seule faute.

Les lauréats des trois autres catégories, soit les seniors professionnels et les participants (juniors et seniors) issus d'environnements non francophones, sont respectivement originaires d'Ottawa, de la République dominicaine et du Liban.

La dictée a été lue et rédigée par l'auteur-compositeur-interprète, Dan Bigras. Cette année, l'événement était inscrit au programme des fêtes du 400e anniversaire de Québec. ([Radio-Canada](#))

Loi sur les véhicules hors route

La Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ) organise une manifestation devant l'Assemblée nationale du Québec, mercredi matin, pour inciter la ministre des Transports, Julie Boulet, à modifier la Loi sur les véhicules hors route.

Les amateurs de véhicule tout terrain se disent importunés par l'acharnement avec lequel certains policiers les empêchent de pratiquer leur activité avec un passager sur leur engin. La ministre a déjà annoncé qu'une étude complémentaire sur le transport d'un passager en quad serait réalisée prochainement.

Or, la fédération rappelle que cela fait déjà 11 ans que le sujet fait l'objet d'études et de discussions, sans avancement significatif. Selon la FQCQ, c'est la survie même des clubs quads qui est actuellement compromise par cette interdiction. ([Radio-Canada](#))

Plus de bois dans la construction

Le sommet sur l'avenir du secteur forestier, et le dépôt du livre vert sur le régime forestier ont permis de déterminer plusieurs mesures pour encourager la mise en valeur du bois dans la construction et dans l'architecture des bâtiments publics au Québec.

Ces nouvelles orientations surviennent alors que l'industrie du bois récolte les fruits de ses efforts consacrés à l'innovation et au développement de nouveaux produits de deuxième transformation au cours des dix dernières années.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, car c'est bien au Québec qu'on dénombre aujourd'hui le plus grand nombre d'usines de solives et de poutres d'ingénierie en bois sur un même territoire en Amérique du Nord.

Ce changement de cap majeur dans l'industrie du bois a été rendu possible grâce au concours de laboratoires de recherche comme FPInnovation (Forintek) et le Centre de recherche sur le bois de l'Université Laval.

Toute une gamme de nouveaux produits répondant entièrement aux exigences du Code de construction et du Code de sécurité incendie sont maintenant fabriqués ici et prennent de plus en plus leur place sur le marché québécois.

Les exemples abondent: solives en I, poutres en placage laminé (LVL), bois aboutés et laminés, solives ajourées à croisillons de bois, poutres courbes pour les grandes arches de structures, et bien d'autres produits tous fabriqués ici même au Québec.

Ces nouveaux produits, dont les propriétés sont testées et vérifiées en laboratoire, ont été développés dans un souci d'optimisation de la fibre ligneuse et de création de valeur ajoutée.

Plus forts et plus stables, ces nouveaux produits sont couramment utilisés dans la construction des maisons neuves et se prêtent particulièrement bien à des applications en construction commerciale; ce qui ouvre de nouveaux débouchés pour les usines québécoises.

Prendre le virage bois, c'est faire le meilleur choix pour l'économie du Québec. C'est d'abord favoriser un matériau de choix du point de vue environnemental comme en matière de solidité et de sécurité pour la construction des bâtiments publics et commerciaux.

C'est aussi une occasion de consolider les quelque 4000 emplois dans l'industrie de la deuxième transformation du bois de structure résineux. C'est également une occasion extraordinaire pour la diversification et la relance de plusieurs régions du Québec. C'est enfin une façon de réduire notre dépendance face aux exportations vers les États-Unis.

Plusieurs pays européens investissent déjà dans des politiques d'utilisation du bois en raison de ses avantages écologiques, bien sûr, mais aussi de ses avantages économiques.

Pour concrétiser un tel virage au Québec, il faut que l'ensemble des acteurs du milieu de la construction - du fournisseur de matériaux au promoteur en passant par nos ingénieurs, nos architectes et nos constructeurs - redécouvre les nombreux avantages du bois et des nouveaux produits d'ingénierie qui sont fabriqués ici. Le défi est d'autant plus grand que la majorité des facultés d'architecture et de génie de nos universités québécoises n'enseigne plus la charpente de bois depuis belle lurette.

Il s'agit d'une opportunité formidable, puisque des études indiquent que le bois pourrait être utilisé pour la construction des charpentes de près de 80 % des bâtiments non résidentiels mis en chantier chaque année au Québec et ce en parfait respect du Code du bâtiment.

Mais pour profiter de cette opportunité, il faut d'abord que le bois ne soit plus ignoré et qu'il soit considéré au même titre que l'acier ou le béton en construction commerciale.

Comme d'autres pays l'ont fait, il faut réinvestir dans notre savoir-faire sur les plans du design, de la conception, du calcul et du montage de charpentes commerciales en bois.

Le gouvernement du Québec l'a bien compris en favorisant dès maintenant l'utilisation du bois de structure dans les bâtiments publics, tel qu'énoncé dans son livre vert.

En donnant l'exemple, le gouvernement du Québec imprime un mouvement qui pourrait devenir la norme en très peu de temps.

Alors qu'un nombre grandissant de villes prennent le virage bois dans leurs constructions publiques, de plus en plus de donneurs d'ordres privés emboîtent le pas en privilégiant les constructions en bois. Il n'en tient qu'à nous de perpétuer ce mouvement d'appui à notre industrie qui a su prendre le virage de la valeur ajoutée et qui demeure une industrie d'avenir.
(Le Nouvelliste)

Déraillement d'un train de Via Rail près de Matapédia

Un train de Via Rail a déraillé, la semaine dernière, dans la nuit de mercredi à jeudi, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Matapédia.

Ce sont les 5 derniers wagons du convoi de 2 locomotives et 16 voitures qui ont quitté leurs rails. Aucun des 168 passagers ou membres d'équipage n'a été blessé. Les 5 wagons sont restés en position verticale. Ils ont été remis sur les rails durant la journée de jeudi.

Le porte-parole de Via Rail, Martin Roy indique que les voyageurs en direction de Gaspé et Halifax ont terminé leur voyage en autobus. Il ne pouvait préciser, lundi matin, la vitesse du train au moment du déraillement, ni les causes possibles de l'incident.

Des travaux de réparation et d'inspection ont été nécessaires sur la voie ferrée. Le train Chaleur a pu quitter Gaspé comme prévu, samedi après-midi, en direction de Montréal. Il faudra quelques semaines pour connaître les causes du déraillement.

Via Rail n'a pas prévenu les médias de l'incident ni des retards et des conséquences aux voyageurs pour les départs subséquents. (CHAU-TVA)

Un maximum de six phoques au congélateur!

Le ministère des Pêches et Océans autorise les chasseurs madelinots à abattre six phoques pour leur consommation personnelle. Cette chasse est ouverte depuis le week-end dernier. Les Madelinots qui apprécient la viande de phoque pourront ainsi accumuler des provisions.

La chasse commerciale pourrait commencer la semaine prochaine. Les chasseurs de l'archipel pourront abattre 15 000 des 275 000 phoques du quota autorisé en 2008 par le ministre des Pêches et des Océans, Loyola Hearn.

De 900 à 1000 permis de chasse aux phoques sont délivrés chaque année par le bureau de Pêches et Océans aux Îles.

La chasse s'annonce bonne et rapide cette année en raison de conditions de glace particulièrement excellentes autour de l'archipel. (Radio-Canada)

Récupération du méthane - ASA Biogaz peaufine ses projets

ASA Biogaz entend soumettre une vingtaine de projets dans le cadre de l'appel d'offres de Québec pour l'élimination des gaz à effet de serre dans les lieux d'enfouissement.

Le porte-parole de l'entreprise, Alain Simard, confirme que plusieurs projets sont préparés en collaboration avec des municipalités de l'Est du Québec et de la Côte-Nord. « Rimouski, Matane, Gaspé, Percé, New Richmond, Matapédia et Padoue. Sur la Côte-Nord, on a Port-Cartier et Sept-Îles », énumère M. Simard.

ASA Biogaz rencontrera ses municipalités au cours des prochaines semaines puisque chaque projet comporte des particularités différentes. ASA Biogaz souhaite fixer un prix à la tonne de captation des gaz et de brûlage réaliste. La moitié des profits ira aux communautés locales.

Le promoteur voudrait bien que tous les projets retenus se réalisent en 2008. Toutefois, Alain Simard admet qu'il est plus probable que seuls quelques projets prendront forme en 2008 en raison de la disponibilité des équipements. M. Simard souligne que le site de Rimouski, l'un des plus importants au Québec, devrait être parmi les premiers en activité.

Québec consacrera 38 millions à son nouveau programme de captation et de brûlage de gaz comme le méthane, produit par la décomposition des déchets.

L'appel d'offres prendra fin le 28 avril. (Radio-Canada)

Aéroport de Bonaventure, équipement à la fine pointe

L'aéroport de Bonaventure est mieux outillé pour les approches de précision fournie par NAV Canada qui donne une assistance aux pilotes.

Une nouvelle technologie GPS, appelé Approche LPV, est en fonction depuis le 14 février. NAV Canada fait la gestion des vols au pays et guide les pilotes de Bonaventure à partir de l'aéroport de Québec.

NAV Canada publie les approches de précision. La technologie permet une meilleure accessibilité aux pistes d'atterrissage surtout dans les conditions météorologiques difficiles.

L'aéroport de Bonaventure est le premier au Québec à publier ces approches de précision LPV et fait partie des 4 premiers à le faire au Canada. Ce système représente un investissement de 40 mille dollars. (CHAU-TVA)

Budget de misère pour l'environnement.

Budget de misère pour l'environnement. Les nouvelles mesures sont rares; les fonds du ministère grimpent peu.

Au chapitre des nouveautés, la richesse naturelle du Québec qu'est l'eau hérite d'une bonne partie des mesures. Sur cinq ans, 29 des 74 millions \$ nouveaux y sont réservés.

Un Bureau québécois des connaissances sur l'eau verra le jour, au coût annuel de 2,7 millions \$. Son but sera de récolter des fonds chez des partenaires des milieux des affaires et de la science «pour parfaire les connaissances sur cette ressource». D'ici à 2012, Québec injectera 15 millions \$ dans la «gestion par bassin versant», là aussi pour mieux connaître la situation.

Des ententes pour créer des aires protégées en milieu privé seront mises en vigueur au coût de 16 millions \$. Québec se contente de reconduire le plan d'investissement qu'il a déjà annoncé pour sa Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ). L'expérimentation de nouvelles technologies propres profitera de sommes annuelles de 3 millions \$, mais sur quatre ans seulement.

Le budget du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lui, gagne 5,1 millions \$, dépassant tout juste les 200 millions \$. Cette progression est moindre que la moyenne affichée par les autres ministères. Le Bureau des audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, voit ses modestes moyens diminuer un peu, de 80 000 \$.

En ces temps économiquement difficiles, l'environnement n'a pas fait le poids, déplore Nature Québec.

Selon son directeur général Christian Simard, «aucun garde-fou environnemental» ne balise les propositions économiques. Mise en valeur des mines ou du Grand Nord, développement de l'agriculture ou des entreprises, le respect «d'éco-conditions» n'apparaît plus, soutient Nature Québec. (Le Soleil)

Programmes «Aide aux devoirs» et «Ecoles en forme et en santé» - LA MINISTRE NATHALIE NORMANDEAU ANNONCE UNE AIDE FINANCIERE DE PLUS DE 476 764 \$ AUX COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA REGION

NEW RICHMOND, QC, le 17 mars /CNW Telbec/ - La députée de Bonaventure, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, a annoncé, au nom de sa collègue, la ministre de l'Education, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, Mme Michelle Courchesne, l'attribution d'une subvention de 382 908 \$ dans le cadre du programme «Aide aux devoirs» ainsi qu'un soutien financier de 93 856 \$ dans le cadre du programme «Ecoles en forme et en santé», pour l'année 2007-2008, aux Commissions scolaires de la région Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

«Notre gouvernement a à coeur le développement du plein potentiel de nos jeunes et cette annonce en est une preuve éloquent. Ces subventions permettront de bonifier les activités et les services déjà offerts à la jeunesse de notre région et ainsi favoriser tant leur santé et leur bien-être que leur réussite scolaire», a déclaré la ministre Normandeau.

Le programme «Aide aux devoirs» s'adresse aux élèves du primaire. Il a pour but de soutenir les établissements scolaires afin de maintenir l'intérêt des élèves à l'école et d'augmenter leur motivation dans la réalisation de leurs travaux scolaires. Il vise également à mobiliser la communauté et à stimuler les initiatives locales dans la recherche de formules appropriées à chaque milieu afin de soutenir les élèves. En 2005-2006, le budget de ce programme a été haussé à 20 millions de dollars et a été maintenu au cours des années suivantes.

En ce qui concerne le programme «Ecoles en forme et en santé», il a pour objectif de donner aux élèves du troisième cycle du primaire et du premier cycle du secondaire de saines habitudes de vie, dont la pratique régulière d'activités physiques et une saine alimentation. Ce programme est doté d'un budget annuel de 5 millions de dollars. «En créant les programmes 'Aide aux devoirs' et 'Ecoles en forme et en santé' en 2004, notre gouvernement a placé la santé et la réussite scolaire au sommet de ses priorités. Plus que jamais, nous sommes résolu à donner les meilleurs outils à nos élèves afin qu'ils se forgent un avenir de qualité», a conclu la ministre Courchesne.

<< Répartition des sommes accordées aux Commissions scolaires de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine pour l'exercice financier 2007-2008

Programme «Aide aux devoirs»

Commission scolaire	Montant de l'aide financière
Commission scolaire des Iles	38 264 \$
Commission scolaire des Chic-Chocs	108 508 \$
Commission scolaire René-Lévesque	163 583 \$
Commission scolaire Eastern Shores	72 553 \$
Total	382 908 \$

Programme «Ecoles en forme et en santé»

Commission scolaire	Montant de l'aide financière
Commission scolaire des Iles	11 016 \$
Commission scolaire des Chic-Chocs	27 740 \$
Commission scolaire René-Lévesque	34 170 \$
Commission scolaire Eastern Shores	20 930 \$
Total	93 856 \$>>

(Portail Québec)

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Mars2008/17/c4615.html>